

# Pulnoy

EN BREF

Hôtel de Ville - 2, rue du Tir - 54425 Pulnoy  
Tél. : 03 83 29 16 64 - Fax : 03 83 21 69 62

Envoyez vos coordonnées postales à [contact@pulnoy.fr](mailto:contact@pulnoy.fr)  
pour recevoir "Pulnoy en Bref" uniquement par e-mail

Plus d'infos sur [www.pulnoy.fr](http://www.pulnoy.fr)  
f Ville de Pulnoy

N° 112  
Mars 2017

ÉDITO



Michelle Piccoli  
Maire de Pulnoy

Chères Pulnéennes, chers Pulnéens,

Dans quelques jours, nous serons à la moitié du mandat et, comme beaucoup de collectivités, en plein vote du budget 2017.

De notoriété publique, le contexte financier est difficile pour toutes. Participer au désendettement de l'Etat demande des efforts considérables aux communes.

En 2017, par rapport à 2013, nous atteindrons un montant cumulé de 241 258 euros de recettes liées à la dotation de l'Etat en moins, représentant 44,4 % de la DGF initiale.

L'accroissement de la population, qui nous apportera de nouvelles dotations, ne sera prise en compte par l'INSEE qu'en 2020.

En attendant, il faut cependant assurer aux Pulnéens et Pulnéennes les services dont les coûts sont accrus : les postes normés nécessaires à l'encadrement des enfants durant les activités périscolaires, la cohérence, l'entretien et la propreté d'un périmètre de territoire habité agrandi, la solidarité et la sécurité afin que perdure entre nous tous le bien vivre ensemble à Pulnoy.

Nous devons résoudre une équation difficile : plus de dépenses incontournables et moins de recettes.

Nous préservons une bonne qualité de service et poursuivons les chantiers que porte la ville pour la deuxième partie de mandat.

Nos dossiers avancent au rythme souhaité avec rigueur et prudence. 2017 verra :

- la réfection de la rue des Hauts Sapins, après celle de la rue A. Lebrun et Chanois, et divers travaux de maintenance de voirie ;
- la poursuite de la mise en accessibilité de nos bâtiments ;
- la poursuite et l'achèvement de l'installation de la fibre optique ;
- après les phases d'étude, le démarrage du chantier de réhabilitation de la Maison des Jeunes, place de la République ;
- la dernière réalisation des Résidences Vertes – 3 petits immeubles destinés aux seniors et entièrement connectables pour assurer un maintien à domicile en toute sécurité – ;
- le montage juridique finalisé du projet Golf Habitat ;
- au dernier trimestre, le début des travaux de renaturation du Grémillon ;
- la sécurisation de nos écoles et de notre patrimoine avec, entre autres, le remplacement de 4 caméras de protection devenues obsolètes ;
- la finalisation de l'installation du nouveau site internet de la ville et la multiplication des moyens d'information ;
- développement des actions santé.

Nous poursuivons avec vous notre politique qui réunit aussi les solidarités – avec les actions du Centre Communal d'Action Sociale et notre soutien équitable aux associations – et la proximité – avec les Ateliers participatifs qui démarrent ce mois-ci.

Pour conclure, nous réalisons les promesses qui nous ont valu votre confiance.

## SOMMAIRE

### ■ Articles

Réhabilitation de la Maison des jeunes

Ça va swinguer avec Lys

Pulnoy a la fibre

Printemps des seniors et des générations

### ■ En Bref

Promenade en forêt

Préinscriptions scolaires

Renaturation du Grémillon

Acte de naissance

Demande de carte d'identité : nouvelles modalités

Rétablissement de l'ATS

Vous nous avez demandé...

## INFOS FLASH

### Bienvenue aux nouvelles entreprises !

Monsieur **Mathis** est **multiservices** ! Il propose d'effectuer vos petits travaux de plomberie, électricité, peinture, de débarrasser votre cave/grenier, d'assurer l'entretien courant de votre jardin...  
Mathis Multiservices - 06 95 04 76 17 - [mathismultiservices54@gmail.com](mailto:mathismultiservices54@gmail.com)

**Les p'tits bambous** et **Les p'tits pandas**, micro-crèches, accueillent les tout-petits. 8, rue des Sables - 06 62 19 46 18 ou 07 83 56 49 47

Un centre de contrôle technique **Sécuritest** a ouvert ses portes.  
4, rue de l'Arbois - 03 83 29 25 37

Il est désormais possible de "prendre le soleil" au sein de la Porte Verte, avec le centre d'UV **Low Sun**. 13, rue des Sables - 03 83 36 41 89

### Dématérialisation de l'information

Vous vous êtes inscrit à la lettre d'information et/ou à la version dématérialisée du Pulnoy en Bref mais aucun n'arrive dans votre messagerie internet ?

Un certain nombre de nos envois ne parvient effectivement pas à son destinataire, en raison d'une boîte de **messagerie pleine** ou d'une **adresse invalide**.

Si vous pensez être concerné, vérifiez que vous n'avez pas atteint la capacité de stockage maximale de votre messagerie et/ou **manifestez-vous** en adressant un e-mail à [contact@pulnoy.fr](mailto:contact@pulnoy.fr).

## ■ Maison des Jeunes l'heure de la réhabilitation

Déjà 177 ans et encore un avenir prometteur pour ce bâtiment communal !



Érigé en 1840, face à la place de la République, de nombreuses fonctions lui ont été attribuées : tantôt mairie, tantôt école, tantôt logement de l'instituteur... pour, enfin, devenir le lieu de rencontre de la jeunesse locale sous l'appellation "Maison des Jeunes" dans les années 60.

Le bâtiment a, inévitablement, subi des réaménagements successifs pour être adapté à chacune de ses attributions.

**Plus ancien bâtiment communal de Pulnoy, la Maison des Jeunes est le témoin de l'histoire administrative de la ville.**

Cette fois, il ne s'agit pas d'affecter une nouvelle fonction au bâtiment, mais bien de remédier à sa vétusté et de **proposer aux jeunes un espace plus fonctionnel.**

C'est donc un chantier ambitieux et tourné vers l'avenir qui démarre : le bâtiment sera, à l'issue des travaux, conforme aux normes

de sécurité et d'accessibilité.

Concernant l'agencement intérieur, les ados et leurs encadrants ont émis le souhait que soient privilégiés les grands espaces ouverts – un souhait qui a été communiqué à tous les architectes susceptibles de se porter candidats.

Le 14 décembre 2016, la commission d'attribution des marchés publics, composée d'élus de la majorité, de l'opposition et d'agents administratifs, a retenu 3 candidatures de maîtrise d'œuvre (sur les 10 reçues).

Courant février, chacun de ces candidats a été invité à venir visiter le bâtiment, puis à déposer une proposition.

La commission d'attribution des marchés se réunira le 16 mars pour faire son choix parmi les trois propositions reçues.

## ■ Ça va swinguer avec Lys !

Une souscription publique est ouverte auprès de la fondation Lotharingie, pour l'acquisition de l'œuvre.



Artiste lorrain né à Dombasle en 1965, Didier Belony a remporté le Prix Stanislas en 1999, à l'occasion du centenaire de l'École de Nancy. En 2005, il a créé trois œuvres sur le thème du golf : Grandis, Volubilys et Lys.

C'est cette dernière que la Ville de Pulnoy souhaite installer au centre de l'un de ses carrefours d'entrée de ville : le "rond point Schuman".

**Lys représente le "finish" du swing du golfeur : position dans laquelle le corps devient spirale et ne fait qu'un avec le club.**

L'œuvre, qui mesure 4,40 mètres de haut, marquera l'attachement de la ville et de ses habitants à leur territoire. Génératrice de symboles, elle identifiera la commune au sein du Grand Nancy comme le lieu de convergence des valeurs du golf –

et plus largement du sport – avec la qualité de l'environnement et la protection des espaces naturels.

Unique, elle deviendra un élément de l'identité de la ville, comme le sont *Le coureur* du Vélodrome pour Vandœuvre-lès-Nancy ou encore les sculptures de la place des Arts pour Tomblaine, par exemple.

Le 26 janvier, La Fondation Lotharingie, abritée par la Fondation du patrimoine, a lancé un appel au **mécénat populaire** afin de collecter les fonds nécessaires à l'acquisition de l'œuvre.

Cette fondation a pour objet d'apporter un soutien financier aux actions de restauration, mise en valeur, préservation et valorisation du patrimoine immobilier, mobilier

et naturel relatifs au Palais Ducal du Grand Nancy, au parc de la Pépinière, à la Chartreuse de Bosserville, ainsi qu'à tout élément remarquable du patrimoine du Grand Nancy.

Qu'ils proviennent de particuliers ou de professionnels, les dons bénéficient de déductions fiscales :

- 66 % du don pour l'impôt sur le revenu,
- 75 % du don pour l'impôt sur la fortune,
- 60 % du don pour l'impôt sur les sociétés.

Les dons sont recueillis et centralisés par la délégation régionale de la Fondation du patrimoine :

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Une miniature de Lys est actuellement exposée au Garden Golf Nancy-Pulnoy.

## ■ Pulnoy a la FIBRE !

**Le déploiement de la fibre optique est presque achevé.**

Le Très Haut Débit est accessible à Pulnoy, avec quasiment 100 % du territoire couvert – données cumulées des 2 opérateurs structurants, constructeurs du réseau (SFR (ex Numéricâble) et Orange).

**Nombreux sont les foyers pulnéens à être abonnés à la fibre optique** – 250 l'ont encore fait durant ces 6 derniers mois – et, dans la très grande majorité des cas, l'installation s'est faite très facilement.

Cependant, certains peuvent parfois rencontrer des difficultés dans leurs démarches pour obtenir le service.

En cas de situation particulièrement compliquée, **il est possible d'obtenir de l'aide auprès des services municipaux.**

En effet, s'ils ne peuvent pas se substituer aux opérateurs, ils peuvent tout de même accompagner les Pulnéens dans leurs démarches.

Aussi, voici quelques conseils pratiques qui pourront contribuer à la résolution d'un éventuel litige :

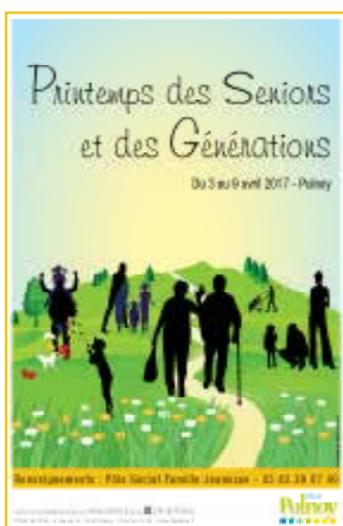
- Afin d'éviter les "paroles en l'air"
  - être en mesure d'**identifier son interlocuteur**, que ce soit lors d'un contact téléphonique ou lors de la visite d'un technicien (nom de la personne et de la société),
  - si un dossier de suivi est ouvert auprès de l'opérateur, en **connaître et conserver le numéro**,
  - obtenir une date d'intervention précise.
- Si les accès techniques au domicile (à la charge des particuliers) sont obstrués ou inexistants, **demandez des devis auprès de plusieurs sociétés.**

### Rappel :

Tout ce qui est du ressort du domaine public dépend de la Métropole du Grand Nancy. C'est donc à la société (l'opérateur auprès duquel le contrat est souscrit) de faire les démarches.

Un guide de la fibre optique a été élaboré par la Ville de Pulnoy. Il est disponible sur demande auprès des agents d'accueil ou, dans sa version dématérialisée, dans la zone de téléchargement sur [www.pulnoy.fr](http://www.pulnoy.fr).

## ■ Printemps des seniors et des générations



Du 3 au 9 avril inclus, la Ville de Pulnoy organise la seconde édition du Printemps des Seniors et y associe toutes les générations.

Notre société évolue et la ville de Pulnoy, comme les autres communes françaises, voit le nombre de ses seniors augmenter. Souvent impliqués dans la vie publique, notamment au travers de leur engagement auprès des associations locales, ils sont, dans leur majorité, parfaitement autonomes.

Le printemps des seniors et des générations a justement pour objectif de tout mettre en

œuvre pour qu'ils le restent encore longtemps et/ou pour rompre l'isolement des plus fragiles.

Ainsi, durant une semaine, de nombreuses animations seront proposées à Pulnoy pour **prendre soin de son corps, entretenir la vivacité de son esprit, se prémunir des dangers, tant à la maison qu'à l'extérieur, découvrir de nouveaux loisirs et, tout simplement, se faire plaisir.**

Ateliers, conférences, rencontres, projections, jeux, balades, contes lorrains, aides et services à domicile... il y en aura pour tous les goûts et tous les âges !

Programme complet distribué en boîtes aux lettres et disponible en mairie. Les inscriptions seront enregistrées en préambule de l'inauguration, lors du forum, lundi 3 avril, de 14h30 à 16h30, au centre socioculturel.

## ■ Grémillon : renaturation en cours

Les travaux de renaturation du ruisseau ont commencé.

Le Grémillon naît sur notre commune, puis traverse les communes de Seichamps et Essey-lès-Nancy, avant de se jeter dans la Meurthe à Saint-Max.

Sa renaturation, décidée et organisée par la Métropole du Grand Nancy suite aux inondations de 2012, est entrée dans sa phase active à Essey-lès-Nancy.

**Selon le calendrier de travaux présenté par la Métropole au début du mois de février, la portion du ruisseau présente à Pulnoy sera, à son tour, traitée en fin d'année 2017.**

Une réunion publique d'information sera organisée à Pulnoy à l'approche du début des travaux sur la commune.

## ■ Autorisation de Sortie du Territoire restaurée pour les mineurs

Depuis le 15 janvier, les mineurs ne peuvent plus circuler librement hors de France (art. 49 de la loi n° 2016-731 du 3 juin 2016 et article 371-6 du code civil).

Les mineurs quittant le territoire national, non accompagnés d'un titulaire de l'autorité parentale, doivent être munis :

- d'une autorisation individuelle de sortie du territoire (AST), complétée et signée par le titulaire de l'autorité parentale ;
- d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'AST.

Le mineur est également dans l'obligation d'être en possession d'un titre de voyage et de sa pièce d'identité : en fonction des exigences des pays, le mineur doit présenter soit un passeport valide, accompagné d'un visa s'il est requis, soit une carte nationale d'identité valide.

Pour télécharger le formulaire CERFA (no 15646\*01) correspondant à l'AST, prendre connaissance des cas particuliers... Rendez-vous sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## En Bref

### ■ Promenade en forêt

Notre commune bénéficie d'un patrimoine forestier accessible aux promeneurs et sportifs.



En effet, 33 ha de forêt s'étendent sur le territoire de la commune ! Pour que chacun profite pleinement de ce véritable poumon vert, les agents techniques de la ville assurent régulièrement l'entretien des sentiers qui permettent de s'y détendre.

Retrouvez la carte des sentiers sur [www.pulnoy.fr](http://www.pulnoy.fr)

### ■ Préinscriptions scolaires Maternelle et Élémentaire

La rentrée de septembre 2017 se prépare dès maintenant...

Passage obligé pour les parents des nouveaux élèves des écoles maternelles et élémentaires de la commune, les préinscriptions scolaires seront enregistrées du 27 mars au 14 avril, à l'accueil de l'Hôtel de Ville, sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile récent.

Le document remis à cette occasion devra être présenté au directeur de l'établissement d'affectation du nouvel élève pour procéder à son inscription définitive.

Les demandes de dérogation devront également être effectuées durant cette session de préinscriptions scolaires.

En cas de demande de dérogation, les parents devront attendre la décision rendue par la commission pour procéder à la préinscription effective de leur(s) enfant(s).

### ■ Acte de naissance Demandez-le en ligne !

C'est rapide et 100 % gratuit !

Les sites marchands proposant l'obtention d'actes de naissance en ligne se sont multipliés, alors que le gouvernement propose ce service gratuitement.

Conscient des difficultés que certains pouvaient rencontrer sur son site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) pour trouver la bonne rubrique, il a créé un site internet entièrement dédié à cette prestation : [www.actenaissance.com](http://www.actenaissance.com)

### ■ Carte Nationale d'Identité (CNI)

De nouvelles modalités de recueil des demandes vont entrer en vigueur.

À compter du 27 mars et de la mise en application du décret 2016-1460, les données Passeport et CNI devront être centralisées dans le fichier TES (Titres Électroniques Sécurisés), afin d'améliorer la détection des demandes frauduleuses. En conséquence, seules les mairies équipées d'un terminal de recueil d'empreintes pour les passeports pourront instruire les demandes de CNI. La Ville de Pulnoy ne dispose pas d'un tel dispositif.

Toutefois, ceux qui le désirent pourront être accompagnés par les agents municipaux pour la saisie des informations et la numérisation des justificatifs lors de la pré-demande en ligne grâce au poste informatique mis à disposition du public dans le hall d'accueil de l'Hôtel de Ville. Ils devront ensuite se rendre dans l'une des 20 communes équipées d'un terminal de recueil d'empreinte (dont Nancy et St Max) pour finaliser leur dossier.

Pour effectuer votre pré-demande en ligne et/ou consulter la liste des communes équipées d'un terminal de recueil d'empreinte : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

# ■ Vous nous avez demandé...

## Un abri de jardin est-il soumis à une taxe ?

Depuis novembre 2011, les abris de jardin sont soumis à la taxe d'aménagement (en remplacement de la taxe locale d'équipement - TLE - et d'autres taxes - TDCAUE, TDENS...).

Cette taxe d'aménagement est initialement composée de deux parts :

- une part Intercommunale, fixée à 5%,
- une part Départementale, fixée à 2,1% sur l'ensemble du territoire du Grand Nancy.

Mais, **bonne nouvelle** : compte tenu d'une fiscalité disproportionnée pour ce type de constructions (montants souvent considérables), la Métropole a proposé l'**exonération de la part Intercommunale** de la taxe d'aménagement au 1<sup>er</sup> janvier 2017, par délibération du 4 novembre 2016.

Les abris de jardins restent cependant assujettis à la part Départementale et soumis à la Redevance d'Archéologie Préventive (0,40%), sauf ceux posés à même le sol et sans fondation.

NB : à Pulnoy, les abris de jardins sont soumis à déclaration en mairie dès 5 m<sup>2</sup> et ne doivent pas, sauf exceptions prévues par le Plan Local d'Urbanisme, dépasser 12m<sup>2</sup> d'emprise au sol.

## ■ LE MOT DE LA POLICE

En matière de sécurité routière, le décret n°2016-1800 du 21/12/2016 vise à réduire les blessures graves à la tête et au visage.

Ainsi, à compter du 22 mars 2017, **conducteurs et passagers de cycle, âgés de moins de douze ans, auront l'obligation de porter, en circulation, un casque attaché et conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle.**

80% des accidents mortels à vélo sont dus à des traumatismes crâniens. «Le casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70 %, le risque de blessure mineure de 31 % et le risque de blessure au visage de 28 %. Le port du casque diminue drastiquement le risque de perte de connaissance : à plus de 10 km/h, il passe de 98 % dans le cas d'une tête non casquée à 0,1 % pour une tête casquée.

Les adultes transportant ou accompagnant des enfants de moins de 12 ans qui ne sont pas munis de leur casque encourent **une amende de 135 €.**

Seuls les moins de 12 ans sont concernés par cette obligation, mais il serait bon que leurs aînés et parents leur montrent l'exemple.

## ■ DANS VOTRE AGENDA

### AVRIL

**Samedi 1<sup>er</sup> - de 9h à 16h30**  
**Braderie de printemps organisée par Pulnoy Accueil Solidarité**  
Vêtements, chaussures, livres, bric à brac...  
Entrée libre - Centre socioculturel

**Samedi 1<sup>er</sup> - de 10h à 12h**  
**Permanence gratuite avocat**  
Ouvert à tous - 8 rue du Tir

**Samedi 1<sup>er</sup> - dès 20h30**  
**"Tapis rouge" Concert-spectacle, organisé par la Chorale aux 4 Vents**  
Entrée : de 6 € à 15,50 €  
Prévente Salle Poiriel - Nancy

**Du lundi 3 au dimanche 9**  
**Printemps des seniors et des générations, organisée par la Ville de Pulnoy**  
Programme complet sur [www.pulnoy.fr](http://www.pulnoy.fr)

**Samedi 8 - de 9h à 12h**  
**de 13h30 à 17h**  
**Distribution de compost**  
Pensez à apporter un contenant  
Gratuit - Parking du parcours de santé

**Samedi 8 - de 10h à 12h**  
**Un bon moment same...di**  
Atelier poterie  
Sur inscription préalable au PSFJ\*

**Samedi 8 - dès 19h30**  
**Soirée africaine, organisée par l'Association pour le Développement de Loanga**  
Spectacle et repas  
Sur réservation - Centre socioculturel

**Lundi 10 / Mardi 11**  
**Balayage des rues**  
Laissez libres trottoirs et chaussée

**Du 10 au 21**  
**Activités de la Mission Ados**  
Sur inscription préalable au PSFJ\*

**Du 10 au 21**  
**Stage multisports (tennis, badminton, ping-pong), organisé par le Tennis Club du Grémillon**  
De 6 à 16 ans - En demi-journée - Inscription à la semaine  
[sylvain.thuot@gmail.com](mailto:sylvain.thuot@gmail.com) / 06 81 06 47 25

**Du 10 au 21**  
**Accueil de loisirs de l'Association Familles Rurales de Pulnoy**  
Sur inscription préalable

**Dimanche 16 - de 8h à 12h30**  
**L'Association pour la promotion du marché fête Pâques**  
Ouvert à tous - Rue de Nancy

**Mardi 18 - dès 14h**  
**Tournoi tripléte aînés de La Boule Pulnéenne**  
Réservé aux licenciés - Complexe sportif J. Anquetil

**Dimanche 23 - de 8h à 19h**  
**Election présidentielle - 1<sup>er</sup> tour du scrutin**  
Bureaux de vote

**Jeudi 27 - dès 18h30**  
**Conférence "Historique de l'Excelsior et du restaurant Le Flo" par R. Malarme, proposée par l'Association des Anciens Élus de Pulnoy**  
Entrée libre - Centre de rencontre

**Samedi 29**  
**Une rose, Un espoir : collecte au profit de la Ligue contre le cancer**  
Porte-à-porte effectué par les motards

**Samedi 29 - dès 20h**  
**Spectacle de la Mission Ados**  
proposé par les créneaux chant et danse, au profit de Pulnoy Accueil Solidarité  
Droit d'entrée : denrée alimentaire et/ou produit d'hygiène - Centre socioculturel

**Samedi 6 - de 10h à 12h**  
**Permanence gratuite avocat**  
Ouvert à tous - 8 rue du Tir

**Dimanche 7 - de 8h à 19h**  
**Election présidentielle - 2<sup>ème</sup> tour du scrutin**  
Bureaux de vote

**Dimanche 7 - dès 9h45**  
**20ème Ronde nancéienne, organisée par l'ASPTT cyclisme**  
Course cycliste  
Réservé aux licenciés - ZAC Porte Verte

**Lundi 8 - dès 9h45**  
**Cérémonie commémorative**  
Square Deranton - Seichamps

**Dimanche 14 - de 10h à 18h**  
**Kermesse paroissiale**  
Ouvert à tous - Place de la République

**Lundi 15 - dès 18h30**  
**Conseil municipal**  
Ouvert à tous - Hôtel de Ville

**Samedi 20 - de 9h30 à 12h**  
**Un bon moment same...di**  
Art floral  
Sur inscription préalable au PSFJ\*

**Lundi 22 / Mardi 23**  
**Balayage des rues**  
Laissez libres trottoirs et chaussée

**Du 22 mai au 1<sup>er</sup> juin**  
**Séjour en Irlande, organisé par Les Pionniers de Pulnoy**  
Informations et inscriptions au Bureau des associations

**Jeudi 25 - de 9h à 18h**  
**Brocante, organisée par le Comité Animations et Loisirs**  
Place de la République et rues adjacentes

**Dimanche 28 - de 8h à 12h30**  
**L'Association pour la promotion du marché fête les mères**  
Ouvert à tous - Rue de Nancy

**Dimanche 28 - À partir de 9h**  
**La Boucle verte, organisée par les villes de Pulnoy, Seichamps, Essey-lès-Nancy et Saulxures-lès-Nancy**  
Circuits pédestres et vélos tous niveaux  
Ouvert à tous - Inscription sur place  
Départ centre socioculturel de Seichamps

\* Pôle Social Famille Jeunesse  
2, rue du Tir - 03 83 29 87 90 - [contact@pulnoy.fr](mailto:contact@pulnoy.fr)

LIBRE EXPRESSION POLITIQUE

## LE MOT DE L'OPPOSITION



**Orientation budgétaire 2017-2020 : aucune correction des défauts des budgets passés !...**

À Pulnoy, les charges de personnel représentent plus de 62% des dépenses réelles de fonctionnement de notre commune (prévisions de 62,6% en 2017 à 63,7% en 2020...)

charges de personnel	62%	autres charges
----------------------	-----	----------------

... et pourtant les communes équivalentes (en taille et budget) n'y consacrent en moyenne que 52%, alors même que beaucoup d'entre elles ne bénéficient pas de la prise en charge de certains services par une "communauté urbaine" !...

charges de personnel	52%	autres charges
----------------------	-----	----------------

... de même, la commune voisine Seichamps (très équivalente en population, budget et appartenance à la communauté urbaine) parvient quant à elle à maintenir ces charges de personnel à moins de 45% de ses dépenses de fonctionnement !... tout en assurant à la population des services équivalents tant en qualité qu'en quantité !

charges de personnel	45%	autres charges
----------------------	-----	----------------

Cet excès pulnoy pour ces charges de personnel trouve une explication dans la place excessive donnée aux postes des "services administratifs" (20 postes dont 7 "d'encadrement") relativement à ceux des "services techniques" (limités à 12).  
**Retrouvez le développement de ce sujet sur nos pages web**

**Pulnoy autrement** [pulnoyautrement.unblog.fr](http://pulnoyautrement.unblog.fr)  
Vis élus du groupe minoritaire : DEVITERNE Dominique, HAUSERMANN Patrice, CHARAMIDA Isabelle, ENEL Jean

## LE MOT DE LA MAJORITÉ

Sans mettre en cause la totalité des affirmations de nos collègues du groupe Pulnoy autrement, nous apportons les quelques informations complémentaires nécessaires à la **bonne compréhension** des chiffres :

À Pulnoy :

charges de personnel	1 733 000 €*	charges externes	629 000 €*
		533 € / habitant	

À Seichamps (ville citée par Pulnoy autrement) :

charges de personnel	1 394 000 €*	charges externes	1 319 000 €*
		545 € / habitant	

Certaines villes font le choix d'externaliser (confier à des entreprises certains services et travaux), alors qu'à Pulnoy, ce sont les agents municipaux qui réalisent ces tâches. Au final, et comme le disent nos collègues, la qualité et la quantité des services à la population sont effectivement équivalents, **pour des dépenses comparables.**

En outre, la somme de ces dépenses reste, pour les deux communes, **en deçà des dépenses des villes de même strate.**

**Le budget 2017 sera soumis au vote du prochain Conseil Municipal, le lundi 27 mars à 18h30. N'hésitez pas à venir y assister.**

Le groupe majoritaire

\*Source Ministère de l'économie, année 2015